

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie  
associative

**ARRÊTÉ**

Modifiant l'arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination  
au comité social d'administration ministériel de la jeunesse et des sports

**La ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel de la jeunesse et des sports ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 4 de l'arrêté du 06 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

**Au titre de la confédération générale du travail – syndicat national des personnels jeunesse et sports :**

Au lieu de :

b) un représentant suppléant  
Catherine TUCHAIS

Lire :

b) un représentant suppléant  
Claire LETOURNEUR

Fait à Paris, le **19 MARS 2025**

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative  
et par délégation  
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines



Sophie REYNES